

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 18 MAI 1889

SANS MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE ?

(Suite)

—Et, s'écria tout à coup le magistrat, si vous voulez savoir le nom de cette pâleur, de cette anxiété, de cette émotion qui n'était pas hier chez l'accusé et que vous voyez tous aujourd'hui, je vais vous le dire : c'est le remords ! . . . Remords d'autant plus poignants qu'il a été plus tardif.

Il s'assit après avoir demandé justice au nom de la société et de tous les honnêtes gens sans cesse menacé.

Me Leval se leva.

Pendant deux heures, il tint l'auditoire sous le coup de sa parole correcte, élégante, surtout émue et convaincue.

Oui, il était convaincu ; on le voyait à son attitude superbe de fierté et d'assurance, à l'éclat de son regard, à son geste admirable d'autorité, à sa voix pleine, sonore, qui ne tremblait pas et dont les accents tantôt puissants, tantôt attendris, faisait vibrer tous les cœurs dans les poitrines.

Malheureusement, ce qu'il ne pouvait détruire, c'était la certitude absolue qu'avait apporté M. Sallanches que Pierre de Sauves avait perdu les 41,000 frs. au cercle des Ondes, qu'il n'avait pas pris le train de six heures au lieu de celui de onze heures du soir.

À la fin de sa plaidoirie, la chaleur était devenue intolérable, les femmes s'éventaient et n'y tenaient plus, tout le monde n'écoutait que d'une oreille distraite ; les convictions étaient faites, on trouvait que ça durait trop longtemps, il tardait à chacun d'aller un peu respirer au dehors.

Mais tout à coup, comme Me Leval arrivait à sa péroraison, suppliant les jurés de ne pas commettre une erreur qui serait la désolation de leur vie entière, un indescriptible tumulte eut lieu dans les corridors et les couloirs.

Le président fit signe aux huissiers d'aller voir et d'obtenir le silence.

Ceux-ci obéirent, mais le tapage au lieu de se calmer augmenta dans de notables proportions. C'était comme un bruit de dispute, comme une bousculade, des cris, des réclamations.

Me Leval, qui n'avait pas complètement achevé, s'arrêta net et écouta.

Seulement, sa sympathique physionomie revêtit l'expression d'une angoisse profonde.

—Je vous en prie, monsieur le président, dit-il, demandez ce qui se passe. Dans un procès comme celui-ci, tout a son importance. Je ne sais pas quoi m'affirme qu'une chose très grave pour nous va se produire. Vous ne pouvez me refuser la faveur de vous en informer.

Le magistrat, qui éprouvait pour le jeune avocat une réelle estime, donna un ordre à l'huissier placé au pied du tribunal.

Celui-ci aussitôt disparut.

Dans la salle, l'incident avait enlevé toute trace de fatigue, on ne pensait plus à la chaleur, à la gêne, au malaise intolérable de la minute précédente ; on attendait ce qui allait arriver.

L'huissier revint au bout de quinze minutes.

Il portait une carte qu'il remit au président.

Celui-ci la lut rapidement, et tout à coup parut en proie à une grande émotion.

—Faites entrer immédiatement les deux personnes qui sont là, dit-il.

Mais avant que l'huissier se fût éloigné, l'avocat général se leva :

—Pardonnez-moi, monsieur le président, dit-il, mais je vous demande à ce que l'audience ne soit pas interrompue par quelque incident ridicule et probablement machiné d'avance.

Me Leval allait verbeusement répliquer à cette insinuation qu'il trouvait malveillante pour son caractère, mais le président ne lui en laissa pas le temps.

—Vous êtes dans l'erreur, monsieur l'avocat

—Raymond Bosc, négociant en vins.

—Etabli où ?

—A Lisbonne.

—Vous êtes Portugais ?

—Non, monsieur le président, je suis né à Bordeaux, et je suis resté Français, bien Français même, mais vivant à l'étranger et un peu en dehors des nouvelles de France, absorbé ainsi que je suis par mon commerce, c'est ce qui vous explique ma présence tardive à cette audience.

Tout le monde, à ces mots, Pierre de Sauves le premier, leva la tête.

Quel élément nouveau Raymond Bosc apportait-il dans l'affaire ?

Le magistrat continua :

—Voulez-vous nous expliquer ce qui vous amène ?

—Volontiers, car je suis ici pour cela. Il y a quelque temps, je suis venu en France pour mes intérêts commerciaux. A Bordeaux, mon frère, qui est à la tête de notre maison française, me mit au courant de certaines difficultés survenues avec

notre principal correspondant d'Angleterre. Mon frère n'aimant pas les voyages, je lui proposai d'aller les régler à sa place, il accepta et je partis. A mon retour, je dus m'arrêter au Havre. Ayant manqué le train de midi, j'eus la malencontreuse idée de me rendre au cercle des Ondes.

Dans l'auditoire, une indescriptible rumeur passa, tandis que Pierre de Sauves devenait d'une pâleur mortelle et fermait les yeux comme si la vie l'abandonnait.

Le magistrat qui dirigeait les débats, vit l'extraordinaire décomposition des traits de l'accusé.

—M. de Sauves, dit-il, si vous êtes indisposé, nous pouvons suspendre un instant l'audience.

Mais Pierre se redressa et, retrouvant ses forces, grâce à un formidable effort de volonté :

—Oh ! monsieur le président, murmura-t-il, moi qui ait tant désiré, tant attendu ce moment ! . . . Vous auriez le courage de le retarder encore . . . Ce serait trop cruel, en vérité.

Un subit revirement se fit une fois de plus dans la foule, on faillit applaudir Pierre de Sauves.

—Comme vous voudrez, dit le président.

Et se retournant vers Raymond Bosc.

—Veuillez continuer votre déposition, monsieur, dit-il, de cette voix blanche et froide dont les magistrats ont le secret chaque fois qu'une accusation paraît se fondre et dis-



Pendant deux heures, Me Leval tint l'auditoire sous le coup de sa parole correcte et émue.—P. 43, col. 1.

paraître. Le négociant avait eu le temps de se retourner, et de regarder soit l'accusé, soit les personnes placées aux premiers rangs.

Il reprit :

—Je vous ai déclaré que m'ennuyant et ne pouvant entreprendre aucune affaire, car c'était le jour de la Pentecôte, j'eus la malencontreuse idée de me rendre au cercle des Ondes. Je dis "malencontreuse" car je me suis fait enlever au baccarat douze ou quinze mille francs d'abord que j'avais sur moi. Puis comme je voulais me rattraper, j'ai joué gros imprudemment, un peu à tort à travers, et j'ai perdu quarante et un mille francs sur parole.

Il se retourna.

—La-dessus, dit-il, je devais trente et un mille francs à M. Sallanches que voilà, et dix mille à

général, et vous allez du reste en juger vous-même. Les personnes qui sont là nous apportent des témoignages précieux. Je vais les entendre en vertu de mon pouvoir discrétionnaire ainsi que cela est mon droit, le verdict n'étant pas encore rendu.

—Faites entrer le premier de ces individus, répéta-t-il à l'huissier, l'autre après.

Quelques secondes n'étaient pas écoulées, qu'un inconnu à peu près de la taille de Pierre de Sauves et ayant avec lui une extraordinaire ressemblance fut introduit.

M. Sallanches et le courtier maritime du Havre, qui était assis avec les autres témoins, tressaillèrent profondément tous les deux.

Mais ils devinrent plus blancs que des suaires, quand d'un accent légèrement méridional le nouveau venu répondit aux questions du magistrat.

—Vos noms, prénoms et qualités ?